

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21-344-1925 Permissions

n° 21-344-1925

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

24 juillet 1925

Numéro JO

n° 344 du 31/07/1925

Date du numéro

31 juillet 1925

TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours avec demi-solde, sans indemnité de thaïers, est accordée au garde indigène Guellé Ahmed, Mle 358.